



UNIVERSITE DE KANANGA

**Le Président Félix-Antoine
TSHISEKEDI inaugure
l'université de Kananga**

**Marie-Thérèse SOMBO participe à
l'inauguration de l'UNIKAN**

**Le Président du CSN
organise une réunion d'évaluation
avec le personnel du SP/CSN**

SOMMAIRE

Edito.....	P3
Activités du Président de la République	
• Le Président Felix TSHISEKEDI Inaugure l'Université de KANANGA.....	P4
Activités de la Ministre de l'ESURSI	
• Marie-Thérèse SOMBO participe à l'inauguration de l'UNIKAN.....	P5
• Marie-Thérèse SOMBO réorganise le secteur de l'ESU.....	P5-6
Activités du CSN	
• Le CSN organise sa 59ème session ordinaire à Kinshasa.....	P6-7
• Le Président du CSN organise une réunion d'évaluation avec le personnel du SP/CSN...	P7
Echos des Institutions de Recherche	
• Le SGR/ESU organise un atelier de formation sur la création et gestion d'un journal scientifique.....	P8
• CRMD-Bunia : plus de 52 chercheurs formés à la recherche scientifique assistée par l'IA générative.....	P10
• Les chercheurs du CRLCA en formation sur les outils numériques de collecte des données.....	P8-9
• Les chercheurs du CRLCA en formation sur les outils numériques de collecte des données.....	P9
Réflexions de nos chercheurs	
• Publication scientifique : Etude socio-économique de l'aviculture familiale à Mwene Ditu.....	P10-11
• Le Chercheur Héritier TSHIAMA : à Luputa, le lait de chèvre s'impose comme ressource clé du monde rural.....	P11-12
• Drépanocytose en RDC : quand douleur et stigmatisation freinent des vies, l'urgence d'intégrer la médecine traditionnelle s'impose.....	P12-14
Lu pour vous	
• Daniel Bumba mobilise 3000 agents pour combattre les embouteillages à Kinshasa	P14
Centres et Instituts de Recherche du Secteur Public en RD. Congo.....	P15



Comité de rédaction du Bulletin Sciences et Innovations Technologiques (BSIT)

Directeur de Publication :

Christian MAZONO MPIA (CSN)

Secrétaire Général :

Jacques ASUKA MOTUNDU (CSN)

Secrétaire de Rédaction :

Jeanpi KALOMBO KANYINDA (CNT)

Rédaction Centrale

Freddy IPUKA BADJE (CSN)

Consort BELESI (CSN)

Jean-Luc BALOGIJE SELENG
(CRMD/BUNIA)

Eli MANUANA/CRG

Alain MBUYI MPOYI (CREE)

Nicole LUBUYA KANDA (CRGM)

Marcel MUENGULA
MAMYI (INERA)

LOTIME ANDANDA (CRLCA)

Freddy MADUKU MANZOMBA (CRMN/
GEMENA)

Yves LUHEMBWE (CRAA/LUBUMBASHI)

Théodore LUMU MBINGE (INADEP)

Paulin MANDUNGU (CAV)

MBONZI NKWEDI (CRSS/BANDUNDU)

Marketing et Publicité

Mélanie MWAMINI ZUHULA (CGEA)

Lauriane LOKOSO (CSN)

Design et Infographie

Patrick BHAYO (CSN)

Josaphat MENAVUVU (CSN)

MPELO KANI. STEVENS (CSN)

Camera

Jean Louis MBANDA (CNT)

Johnny MINGANU (CSN)

Frédéric KUMBA (CSN)

Traducteur / Version Anglaise

Roger MBOMA KWENGE (CSN)

Distribution

Baby MONKIA (CSN)

BULLETIN Janvier 2026

Editorial

Bâtir l'excellence



Professeur Pius MPIANA TSHIMANKINDA
Président du CSN,

L'excellence est souvent perçue comme un résultat statique, un chiffre en bas d'un bilan ou un trophée sur une étagère. Elle est parfois réduite à un simple standard de performance ou à un sommet que l'on finit par gravir. Pourtant, observée à travers le prisme de l'engagement, on comprend qu'elle n'est pas une destination, mais une posture de l'esprit ; un chemin exigeant que l'on parcourt chaque jour.

C'est précisément dans cette optique que l'année 2026 s'est ouverte sous le signe de la concrétisation des promesses de la modernité pour le paysage éducatif et scientifique de la République Démocratique du Congo. En effet, elle marque le début d'une ère où « bâtir l'excellence » devient un véritable chantier national de refondation. À ce titre, l'inauguration des nouveaux bâtiments de l'Université de Kananga (UNIKAN) par Son Excellence Félix-Antoine TSHISEKEDI THSILOMBO, Président de la République et Chef de l'État, constitue la pierre angulaire de cette ambition. Ce geste fort ne se limite pas à la livraison de pierres et de béton ; il symbolise au contraire la refondation d'un contrat de confiance entre la Nation et sa jeunesse studieuse. En dotant le Grand Kasai d'un tel joyau, le Chef de l'État réaffirme que l'émergence du pays repose, avant tout, sur une éducation de qualité.

Par ailleurs, bâtir l'excellence est une construction qui repose sur une ingénierie de la volonté devant être infusée dans chaque strate de notre organisation. Ce

mouvement trouve son prolongement naturel dans la rigueur administrative portée par la Ministre de l'ESURSI, le Professeur Marie-Thérèse Sombo Safi Mukuna. Ainsi, la transition définitive vers le système LMD, marquée par la clôture imminente du cycle DES/DEA, constitue le signal clair d'une volonté de hisser nos standards de formation doctorale au niveau des exigences mondiales. Dès lors, à la croisée des chemins entre régularisation académique et innovation de rupture, la communauté scientifique congolaise opère sa propre mue pour transformer la discipline en une habitude vertueuse.

Cette habitude ne reste pas théorique ; elle s'incarne par des réponses concrètes aux tragédies humaines. Un témoignage bouleversant sur la drépanocytose nous rappelle que, derrière chaque statistique, il y a une vie qui espère. C'est pourquoi les avancées relatives aux solutions thérapeutiques présentées dans ce numéro du Bulletin Science et Innovation Technologique constituent une réelle lueur d'espoir. Elles prouvent que l'excellence congolaise réside dans cette alliance intelligente entre nos savoirs ancestraux et la validation clinique moderne. En somme, c'est ici que la science devient le socle de notre souveraineté.

Simultanément, la déferlante technologique mondiale ne peut être ignorée, d'autant que 2026 s'impose comme « l'année du choix » pour l'intelligence artificielle. Bâtir l'excellence dans ce domaine revient à accélérer

notre déploiement numérique tout en sécurisant notre cyberspace pour éviter une exclusion irréversible. À cet égard, nos chercheurs, déjà aguerris aux outils d'IA générative, démontrent que l'intelligence collective de notre jeunesse est le moteur le plus puissant de notre résilience.

Enfin, qu'il s'agisse de la gestion des crises sanitaires aux frontières ou de la fluidification du trafic urbain à Kinshasa, la science et l'innovation s'imposent désormais comme les seuls remparts contre l'improvisation. En parcourant ce 49ème numéro, le lecteur découvrira un Conseil Scientifique National plus que jamais déterminé à être le catalyseur de ce progrès.

En définitive, l'excellence n'est pas un sommet que l'on atteint, mais la rigueur avec laquelle on gravit chaque échelon. Elle se construit par la constance de l'effort individuel, mais aussi et surtout par une intelligence collective née de la confrontation constructive des idées. Bâtir l'excellence est un voyage sans fin et notre signature sur le temps. C'est un engagement à ne jamais traiter le progrès comme un acquis, mais comme une œuvre à parfaire chaque jour. À travers ce numéro, notre lectorat est invité à cultiver cette élégance de l'esprit qui transforme chaque tâche en une œuvre et chaque doute en un moteur de progrès. C'est en scellant aujourd'hui cette exigence collective que la solidité de notre avenir commun sera garantie.



Activités du Président de la République

Le Président Félix-Antoine TSHISEKEDI inaugure l'université de Kananga

Le Président de la République, SEM Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO a officiellement inauguré l'Université de Kananga (UNIKAN), la plus grande Institution publique d'Enseignement Supérieur et Universitaire de la province du Kasai-Central, le 27 janvier 2026.

Cette infrastructure aux standards internationaux offre une capacité d'accueil d'environ 3 500 étudiants et comprend deux bâtiments administratifs avec 72 bureaux et salles de réunions. Elle est dotée de 16 auditoires de 200 places chacun et trois blocs résidentiels pour étudiants d'une capacité de 200 personnes auxquels s'ajoutent deux grandes bibliothèques, quatorze laboratoires de recherche, une grande salle informatique ainsi qu'un restaurant.

L'Université de Kananga propose une offre de formation diversifiée répartie en sept filières et trois écoles spécialisées dans des secteurs clés tels que les sciences économiques et de gestion, les sciences informatiques, les sciences agronomiques, l'environnement, la santé publique, la médecine et le droit.

Ce joyau architectural a été conçu



de manière à entretenir un cadre de vie complet favorisant l'excellence académique, l'innovation et l'épanouissement des étudiants. C'est un «chef d'œuvre» qui va au-delà de l'aspect académique puisqu'il prévoit d'alimenter la cité universitaire en électricité à l'aide notamment d'un champ photovoltaïque de 330 KVA et de désenclaver la province.

L'aménagement de ce chef-d'œuvre concrétise l'engagement du Président

de la République de doter chaque province d'infrastructures universitaires modernes et d'offrir à la jeunesse des conditions d'études à la hauteur de ses ambitions.

Cellule de Communication de la Présidence de la République et Christian MAZONO/CSN

Activités de la Ministre de l'ESURSI

Marie-Thérèse SOMBO participe à l'inauguration de l'UNIKAN

La Ministre de l'Enseignement Supérieur, Universitaire, Recherche Scientifique et Innovations (ESURSI) Marie-Thérèse SOMBO a participé à l'inauguration de l'Université de Kananga (UNIKAN) par le Président de la République démocratique du Congo, Félix TSHISEKEDI, le 27 janvier 2026.

Lors de cette inauguration, la Ministre de l'ESURSI Marie-Thérèse SOMBO a indiqué qu'en inaugurant l'UNIKAN, SEM le Président de la République, Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, a restauré la dignité d'une province qui a toujours été le réservoir des cadres du pays. Il a transformé la nostalgie d'un passé glorieux en l'assurance d'un futur radieux.

« Excellence, vous êtes le véritable réfondateur de notre système éducatif. Votre vision ne se limite pas à Kinshasa, elle est un souffle qui parcourt nos 26 provinces. Ce campus de l'UNIKAN est le fruit d'une volonté politique qui refuse de voir notre jeunesse s'étioler dans des bâtiments de fortune», a-t-il insisté.

Notons que plusieurs personnes ont accompagné la Ministre de l'ESURSI lors ce grand événement notamment les membres de son cabinet, les Secrétaires Généraux de l'ESU et de la RSI, le Président du CSN, le Recteur de l'UNIKIN, etc.

Cellule de communication de la Ministre de l'ESURSI et Christian MAZONO/CSN

Marie-Thérèse SOMBO réorganise le secteur de l'ESU



La Ministre de l'Enseignement Supérieur, Universitaire, Recherche Scientifique et Innovations (ESURSI) Marie-Thérèse SOMBO a informé l'ensemble des établissements publics et privés de l'Enseignement Supérieur et Universitaire (ESU) ainsi que la communauté académique nationale des dispositions relatives à la défense des mémoires du Diplôme d'Études Approfondies (DES/DEA) et aux modalités d'inscription en thèse de doctorat, conformément à la note circulaire n°002/MINESURSI/CAB. MIN/SASM/MMK/2026.

Dans cette note circulaire, la Ministre a rappelé que le cycle DES/DEA de l'ancien système a été remplacé par le cycle doctoral. Toutefois, une période transitoire exceptionnelle a été accordée afin de permettre aux apprenants régulièrement engagés dans l'ancien système de finaliser leur parcours académique.

La Patronne de l'ESURSI a souligné que les apprenants inscrits en DES/DEA sont autorisés, à titre exceptionnel, à soutenir leurs mémoires au plus tard le 31 juillet 2026, date à laquelle le système

conduisant au DES/DEA sera définitivement clôturé.

Elle a martelé que cette dérogation ne constitue ni une réouverture du cycle DES/DEA, ni une reconnaissance du DES/DEA comme diplôme terminal.

Aucune soutenance de mémoire DES/DEA ne sera acceptée au-delà du 31 juillet 2026.

Poursuivant, la Ministre a noté que les apprenants ayant soutenu leurs mémoires avant cette date poursuivront leur cursus académique au sein des Écoles doctorales, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

« Ceux qui n'auront pas soutenu leurs mémoires à cette échéance seront également réorientés vers les Écoles doctorales, selon les modalités prévues par l'Arrêté ministériel n°134 », a-t-elle dit.

Modalités d'inscription en thèse de doctorat

Dans la même logique, la Ministre Marie-Thérèse a relevé que les détenteurs du DES/DEA ou de diplômes équivalents ayant déjà soutenu leurs mémoires sont autorisés à s'inscrire en thèse de doctorat au plus tard le 31 mars 2026.

« Pour les apprenants n'ayant pas encore soutenu leur mémoire, l'inscription en thèse est conditionnée à la défense effective du mémoire au plus tard fin février 2026. Après soutenance, l'inscription en thèse pour l'année académique 2025-2026 est immédiate », a-t-elle précisé.

Avant de terminer, elle a révélé qu'aucune inscription en thèse selon l'ancien cadre ne sera autorisée après le 31 mars 2026. Au-delà de cette date, seuls les dispositifs relevant de la nouvelle réglementation des

Écoles doctorales seront applicables.

La Professeure Marie-Thérèse SOMBO a appelé les Écoles doctorales issues du système PADEM et celui du cycle de Master ne sont habilitées à inscrire des étudiants en thèse que dans le strict respect des conditions prévues par l'Arrêté ministériel n°134.

Pour terminer, la Ministre a exhorté l'ensemble des autorités académiques, tant au niveau central que décentralisé, à assurer une large diffusion de cette note circulaire et à veiller à son application stricte, dans l'objectif de garantir une harmonisation nationale des réformes relatives à la formation doctorale en République Démocratique du Congo.

Cellule de communication du Ministre et Christian MAZONO/CSN



Quelques membres du CSN lors de la 49ème session ordinaire du CSN

Activités du CSN

Le CSN organise sa 59ème session ordinaire 2025

Le Conseil Scientifique National (CSN) a tenu sa 59ème session ordinaire, le vendredi 22 décembre 2025 dans la salle de conférence « Maître José MPANDA KABANGU » du Centre de Recherche en Sciences Humaines « CRESH », située sur l'avenue Comité urbain n°33 dans la commune de la Gombe à Kinshasa.

Dix (10) points ont été inscrits à l'ordre du jour de cette session incluant la communication du Président, l'adoption du PV de la 58ème session ordinaire du

CSN du 24 septembre 2025, le relevé de décisions et recommandations de la session ordinaire du CSN du 24 septembre 2025, le fonctionnement des Institutions de Recherche durant l'intersession septembre à décembre 2025, le rapport des commissions créées par le CSN, le Calendrier des journées scientifiques des Institutions de Recherche, la Collaboration et domaine de Recherche des Institutions de Recherche, les Activités Scientifiques dans les Institutions de Recherche, l'examen des dossiers de nominations

et promotions des agents et cadres des Centres et Instituts de Recherche et les divers.

Avant l'ouverture de la session, le Président a rappelé les membres que la participation aux sessions ordinaires du CSN est obligatoire et se fait en présentiel ou en ligne. Il a vivement encouragé les membres à participer régulièrement à cette activité. Il a par la suite rappelé la marche à suivre pour le bon déroulement de cette session ordinaire qui a consisté à ce que :



Quelques membres du CSN lors de la 49ème session ordinaire du CSN

- le membre qui le souhaite ne pourra parler que lorsqu'il aura demandé et obtenu la parole du Président du Conseil qui a le monopole du débat ;
- seuls les points repris dans l'ordre du jour adopté seront examinés ;
- tout point qui ne figure pas dans l'ordre du jour adopté pourra être traité dans les divers ;
- le représentant du bureau de liaison n'a pas le droit à la parole.

La session a été clôturée par quelques points soulevés dans des divers. Le Président du CSN a exhorté les participants à transmettre tous les problèmes qui surviennent durant l'intersession.

Pour rappel, le CSN organise 4 sessions ordinaires par an où sont débattus les problèmes liés au fonctionnement des Centres et Instituts de Recherche

Christian MAZONO/CSN

Le Président du CSN organise une réunion d'évaluation avec le personnel du SP/CSN

Le Président du Conseil Scientifique National (CSN), Professeur MPIANA TSHIMANKINDA Pius a organisé une réunion d'évaluation du travail avec le personnel du Secrétariat Permanent du Conseil Scientifique National (SP/CSN), le 22 janvier 2026 à Kinshasa.

Dans le but de procéder à l'évaluation de l'année 2025, le Président du CSN a réuni le Secrétaire Permanent, le Directeur Administratif et Financier du SP/CSN, les Chefs de Division, les Chefs de Bureau ainsi que quelques agents pour cet exercice combien louable.

Cette réunion avait débuté par la présentation de vœux pour l'année 2026 et l'ordre du jour a repris les points suivants : communication du Président, Bilan 2025, perspectives 2026 pour le CSN et divers.

Pour terminer, le Patron du CSN a



Photo de famille autour du Président du CSN

exhorté les cadres et agents à innover afin d'améliorer la qualité du travail. A l'issue de cette rencontre, quelques recommandations ont été formulées par les participants.

BELESI Consort/CSN

Échos des Institutions de Recherche

Le SGR/ESU organise un atelier de formation sur la création et gestion d'un journal scientifique

Le Secrétariat Général à la Recherche de l'Université de Kinshasa, en collaboration avec la Communauté Africaine des Managers des Revues Scientifiques, vont organiser à un Atelier de formation sur la création et la gestion d'un journal scientifique, le 30 janvier 2026 à la salle BAKANDEJA à l'Université de Kinshasa.

Cet atelier vise à renforcer les capacités des chercheurs dans la création, la gestion et la pérennisation de revues scientifiques conformes aux normes internationales de publication académique. Les membres peuvent suivre participer à distance (Zoom) sur lien de connexion :<https://us06web.zoom.us/j/83216885620?pwd=6XS6Mwr2bIrrpKQNAwNQc7L6ZN76Av.1>, ID de réunion : 832 1688 5620, Code secret : 618543.

Christian MAZONO/CSN

ATELIER DE FORMATION SUR LA CRÉATION ET LA GESTION D'UN JOURNAL SCIENTIFIQUE

Le Secrétariat Général chargé de la Recherche de l'Université de Kinshasa organise l'Atelier de formation sur la création et la gestion d'un journal scientifique.



BUT

Renforcer les capacités des chercheurs de l'Université de Kinshasa pour la création, la gestion et la pérennisation de journaux scientifiques crédibles, alignés sur les normes internationales de publication académique

THÉMATIQUES :

- 1 ► Création d'un journal scientifique :
- Etapes clés et prérequis
- Spécificités et défis des revues scientifiques africaines,
- 2 ► Normes internationales et critères d'indexation
- 3 ► Introduction à Crossref et à ses services pour les universités : la valeur des DOI et la gestion des métadonnées scientifiques à l'Université de Kinshasa.

Richard RISASI
Président du CAMS-AFRICA et Ambassadeur de Crossref en RDC

Johanssen Obanda
Crossref Community Engagement Manager

CRMD-Bunia : plus de 52 chercheurs formés à la recherche scientifique assistée par l'IA générative

Le Centre de Recherche Multidisciplinaire pour le Développement à Bunia (CRMD-Bunia) a organisé un atelier de formation consacré à l'usage de l'intelligence artificielle générative dans la recherche scientifique à l'École Pastorale de la Catéchèse de Bunia du 8 au 9 décembre 2025.

Cet atelier a réuni 52 participants issus du monde académique et professionnel de la ville. Il est placé sous le thème : « Recherche scientifique en ligne assistée par l'Intelligence Artificielle », la session avait pour objectif de doter les chercheurs, enseignants, étudiants et professionnels d'outils numériques avancés afin d'améliorer la qualité et la rigueur de leurs travaux.

Une formation axée sur la pratique

Pendant deux jours, les participants ont été initiés à :

- La recherche documentaire en ligne appuyée par des plateformes modernes ;
- L'utilisation de l'IA générative pour la rédaction scientifique et l'analyse de données ;
- Les méthodes de vérification de sources et de lutte contre le plagiat ;
- L'optimisation du travail scientifique grâce aux nouveaux outils numériques.

Les échanges ont mis en lumière l'évolution rapide du paysage technologique et l'importance, pour

les milieux académiques de Bunia, de s'adapter aux standards internationaux de production du savoir.

Un expert international à la tête de la formation

L'atelier a été animé par Monsieur Ferdinand Djayererombe Vaweka, chercheur et consultant international indépendant basé au Canada, reconnu pour son expertise en intelligence artificielle générative.

Il a démontré, exemples concrets à l'appui, comment ces technologies peuvent transformer la recherche scientifique : automatisation de tâches répétitives, amélioration de la qualité rédactionnelle, assistance à la structuration d'articles scientifiques, exploration rapide de bases de données



et gestion intelligente des références.

Selon lui, « l'intelligence artificielle n'est pas un substitut au chercheur, mais un amplificateur de ses capacités, un levier pour accélérer la production de connaissances fiables et compétitives ».

Un vif intérêt du public académique

Les participants ont salué la pertinence du thème et exprimé leur satisfaction quant à la qualité des enseignements reçus. Beaucoup ont encouragé le CRMD-Bunia à multiplier ce type

d'ateliers, afin d'accompagner l'élévation du niveau scientifique dans la ville et, à terme, dans toute la province.

La formation s'est clôturée par une photo de famille. La remise officielle des certificats interviendra dans les prochains jours, après un test individuel destiné à valider l'acquisition des compétences.

Un engagement réaffirmé du CRMD-Bunia

À travers cette initiative, le CRMD-Bunia confirme sa volonté de stimuler l'innovation scientifique et de promouvoir un environnement de recherche moderne, fondé sur le partage du savoir et l'usage stratégique des technologies émergentes.

Omer PALUKU MATINA/CRMD/Bunia

Les chercheurs du CRLCA en formation sur les outils numériques de collecte des données



Les chercheurs du Centre de Recherche en Langues et Cultures Africaines (CRLCA) ont participé à une formation intensive sur la collecte numérique des données à l'aide des outils KobotoolBox et KoboCollect, le 2 décembre 2025 Kisangani.

Placée sous le thème : « formation sur

la méthode de collecte numérique des données : de KobotoolBox à KoboCollect », cette formation était animée par le Professeur Justin Kyle Koy, spécialiste en sociologie, méthodologie de recherche scientifique et statistique.

L'objectif est de renforcer les capacités des chercheurs du CRLCA en matière de collecte moderne, fiable et efficace des

données de terrain, à travers des outils adaptés aux réalités africaines. Selon le professeur Koy, cette formation est essentielle dans le contexte actuel.

Cellule de communication du CRLCA

Réflexions de nos chercheurs

Publication scientifique : Etude socio-économique de l'aviculture familiale à Mwene-Ditu



Le Chercheur Héritier TSHIAMA du Centre de Recherche de Sélection, d'Adaptation des Ruminants et Porcins (CRSARP/Luputa) et son équipe de recherche ont publié un article de recherche intitulé : « Etude socio-économique de l'aviculture familiale à Mwene-Ditu » à dans la Revue MADOSE de Mwene-Ditu.

Selon ces chercheurs du CRSARP/Luputa, l'aviculture familiale représente environ 94 % de l'élevage avicole total au Nigéria, et compte pour 4 % environ de la valeur totale estimée des ressources animales au pays. En RD Congo, une enquête a été menée au Sud- Kivu sur un échantillon de 450 poules locales adultes, mesurées, afin de caractériser les volailles du système extensif libre et celles du système extensif fermé.

Ils estiment que dans les pays en développement comme la RD Congo, environ 20 % de protéines consommées par la population, proviennent des volailles, des œufs et de la viande. L'aviculture familiale constitue 70 % de la production avicole de la majorité des pays à faible revenu et à déficit vivrier.

En Afrique subsaharienne, 85 % des ménages élèvent des volailles dont la propriété appartient aux femmes à 70 %.

Poursuivant, ils définissent le terme « aviculture » comme l'élevage des oiseaux, des volailles. L'aviculture d'ornement concerne les oiseaux élevés



pour leur aspect extérieur (beauté) ou leur chant, tandis que l'aviculture fermière ou industrielle s'applique aux oiseaux exploités pour la production de viande, d'œufs ou de gras.

La production avicole concerne les poules, les pintades, les dindes, les cailles, les canards, les oies, les pigeons, etc. L'aviculture familiale s'applique à la production de volaille à petite échelle pratiquée par des ménages, utilisant la main d'œuvre familiale et les disponibilités alimentaires locales. Il s'agit de « petits troupeaux » exploités par des familles, aux fins de la sécurité alimentaire, de revenu et d'emplois rémunérateurs pour les femmes et les enfants.

L'aviculture familiale se distingue de l'aviculture commerciale ou industrielle, de moyenne à grande échelle qui réalise de grandes productions avicoles. Le terme volaille désigne l'ensemble

d'oiseaux domestiques qui produisent les œufs, la viande, le fumier et les plumes qui peuvent être vendues par les aviculteurs. La volaille rurale est un troupeau de moins de cent oiseaux des races améliorées ou non, élevé dans des systèmes fermiers de (s) types extensifs ou intensifs.

L'aviculture peut être organisée dans le système extensif libre (divagation), extensif fermé (basse-cour) ou intensif (commercial ou industriel, dans les grands bâtiments).

La profession avicole comprend plusieurs types d'aviculteurs.

- Les sélectionneurs : ce sont des éleveurs qui travaillent pour l'amélioration des lignées pures grand-parentales en fonction d'objectifs économiques ;
- Les multiplicateurs : ils exploitent en croisement, des reproducteurs parentaux pour la production d'œufs

- à couver ;
- Les accouveurs : au moyen de l'incubation artificielle, ces éleveurs produisent des poussins issus des œufs à couver provenant de sélection ou de multiplication ;
 - Les éleveurs de volailles de chair : ce sont ceux qui reçoivent les poussins d'un jour (fournis par les accouveurs) pour les conduire jusqu'à la date d'enlèvement à destination des abattoirs ou du marché ;
 - Les éleveurs de poulettes : ce sont des avicultrices qui élèvent de jeunes femelles de l'âge d'un jour jusqu'à l'âge de 18 à 20 semaines ;
 - Les éleveurs de poules pondeuses : ces éleveuses exploitent ces volailles pour la production d'œufs dès l'âge de 20 semaines à l'âge de 70 semaines environ.

Les avantages socio-économiques de l'élevage

Les auteurs admettent que l'élevage familial contribue aux moyens de subsistance du ménage sur les plans économique, social, culturel, et même

religieux. Cet élevage a l'avantage d'utiliser les ressources locales à bon escient et fait appel à peu d'intrants.

Le travail n'est pas rémunéré et est effectué par les membres de la famille. L'aviculture familiale peut aussi s'associer à presque tous les types d'activités de (s) petits exploitants. Un programme avicole adapté aux conditions locales donnera satisfaction à ses clients. La production avicole rurale contribue à la durabilité de la sécurité alimentaire de beaucoup de pays en développement, en produisant un revenu pour les exploitants pauvres, et surtout, les femmes.

Dans les pays en développement, l'élevage de la volaille est le plus faible investissement à la portée des ménages ruraux. Il permet de générer un revenu régulier et une source de liquidités par la vente.

Les auteurs concluent que l'élevage de la poule est si pratiqué dans la plupart des familles en République Démocratique du Congo en général et à Mwene-Ditu en particulier. Les statistiques de leur étude s'appuient sur un échantillon aléatoire de 96 ménages qui élèvent les poules

à Mwene-Ditu. Très peu de ménages élèvent à la fois les poules de deux races (12,5 %) ou de race améliorée (8,3 %). Dès lors, il apparaît que cet élevage revêt une importance socio-économique à travers la satisfaction des besoins familiaux tels que le paiement de loyers, des soins médicaux, des frais scolaires ou de la ration alimentaire. Elever les poules, c'est élever sa bourse.

Il faut signaler que Mwene-Ditu est un milieu urbano-rural dont les habitants exercent des professions variées dans les cadres tels que l'administration, l'enseignement, la santé, les entreprises étatiques et privées, le commerce, l'agriculture, la police, les Forces armées de la République Démocratique du Congo (FARDC), etc. En vue de remédier à leur faible revenu et faire face au coût de la vie, la plupart des Ditois s'adonnent à cette activité supplémentaire de l'aviculture familiale, si petite soit-elle.

Les chercheurs du CRSARP/Luputa Dr

**Willy MBANGU MUKINI,
Héritier TSHIAMA MULAJI et**

Dieudonné KAZADI KABAMBA

Le Chercheur Héritier TSHIAMA : À Luputa, le lait de chèvre s'impose comme ressource clé du monde rural

Luputa, Territoire de la province de Lomami, au centre de la République Démocratique du Congo, vit au rythme d'une activité agricole modeste mais porteuse : l'élevage de chèvres. Si la région ne figure pas sur la carte des grands pôles économiques du pays, elle peut pourtant se prévaloir d'une mine négligée mais stratégique : le lait de chèvre. Dans une région où les circuits d'approvisionnement restent précaires et la diversification alimentaire encore faible, cette production laitière représente bien plus qu'une simple denrée, elle est une source nutritive essentielle et très économique.

Lait de chèvre, produit local aux avantages variés

Le lait de chèvre est apprécié pour ses qualités nutritionnelles. Plus digeste que le lait de vache, il est riche en calcium, en acides gras à chaîne courte et en vitamines A et D. À Luputa, où les enfants souffrent

souvent de malnutrition chronique, cette richesse nutritive n'est pas un simple atout, mais une nécessité. Plusieurs zones de santé rurales, soutenues par des ONG locales et internationales, recommandent d'ailleurs la consommation régulière de lait de chèvre aux femmes enceintes et aux enfants en bas âge.

Outre ses bienfaits sur la santé, le lait de chèvre est également une véritable opportunité économique. De nombreuses familles, vivant de cultures vivrières de subsistance, intègrent l'élevage de chèvre dans leur système agro-pastoral, parfois à petite et grande échelle. Une chèvre peut produire jusqu'à 2 litres de lait par jour durant la période de lactation, ce qui peut permettre à certains ménages de dégager un revenu complémentaire en vendant l'excédent sur les marchés locaux.

Un secteur peu professionnelisé

L'élevage de chèvres à Luputa reste encore axé sur la survie. Le secteur n'a pas de

soutien institutionnel formel, les éleveurs ont mis en place des coopératives informelles où l'entraide prime. L'approvisionnement en nourriture animale, l'accès aux soins vétérinaires rudimentaires et la gestion de la reproduction de chèvre sont assurés de manière artisanale, mais avec une efficacité surprenante.

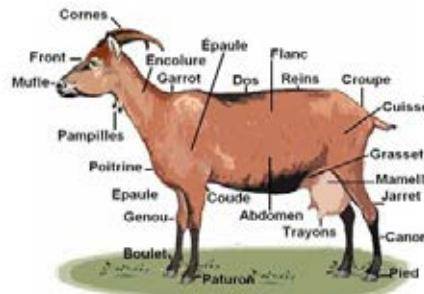
« L'élevage de chèvre nous permet de payer la scolarité des enfants, payer d'autres choses importantes pour la maison, financer d'autres projets », affirme Vincent Manyonga, éleveur.

Les femmes jouent un rôle central dans cette dynamique. Responsables de la traite et souvent de la commercialisation, elles deviennent ainsi actrices d'une économie rurale souvent invisible dans les statistiques nationales. Certaines commencent même à transformer le lait en fromages artisanaux, qui demeurent moins consommés localement.

Des défis pour une filière en devenir

Malgré son potentiel, la production de lait de chèvre à Luputa reste freinée par plusieurs obstacles structurels. Le manque de formation technique, l'absence d'infrastructures de conservation (réfrigération, hygiène), et la difficulté d'accès au marché régional limitent les perspectives d'expansion. À cela s'ajoute l'instabilité climatique qui affecte la disponibilité des fourrages, réduisant la productivité laitière des animaux.

Le soutien des autorités locales, pour l'instant timide, pourrait pourtant changer la donne. Une structuration de la filière, via des programmes de formation vétérinaire, l'introduction de races laitières plus performantes et un appui logistique,



permettrait de franchir un seuil de rentabilité durable. Plusieurs acteurs du développement rural plaident également pour l'intégration de cette filière dans les politiques provinciales de sécurité alimentaire.

Une richesse insoupçonnée

Dans une économie dominée par l'informel et les initiatives locales, le lait de chèvre à Luputa incarne une forme de résilience rurale. Discret mais régulier, artisanal mais indispensable, il illustre comment des ressources modestes, bien gérées, peuvent engendrer des transformations significatives.

Ce produit local, encore loin de son plein potentiel, est sans doute l'un des piliers oubliés de l'agriculture familiale à Lomami. L'avenir dira si les investissements et les soutiens nécessaires lui permettront d'atteindre une échelle plus large. Mais déjà, dans les collines de Luputa, la chèvre est devenue un symbole silencieux de survie et d'espoir.

Héritier TSHIAMA Chercheur /CRSARP/Luputa

Drépanocytose en RDC : quand douleur et stigmatisation freinent des vies, l'urgence d'intégrer la médecine traditionnelle s'impose.

Lors de la 3e édition de Rhetor, une plateforme qui offre des formations en prise de parole en public, oratoire et éloquence, organisée du 29 au 31 Octobre 2025, un jeune participant a profondément marqué les esprits par son témoignage bouleversant. Mechack Kanku Sombamania, 21 ans, jumeau et drépanocytaire, a révélé la face cachée d'une maladie génétique souvent ignorée, mais qui ravage des vies et des familles entières en République démocratique du Congo (RDC).

« Mon frère et moi partageons le même sang, mais aussi la même réalité : celle de vivre avec la drépanocytose, l'une des maladies génétiques les plus meurtrières d'Afrique. » Ce cri du cœur éclaire une lutte quotidienne, faite de souffrances physiques, mais aussi d'un isolement social lourd. Né dans une famille de dix enfants, Mechack raconte avec douleur que cinq d'entre eux étaient drépanocytaires, et que trois sont morts avant même d'avoir pu goûter à la vie. La maladie ne s'est pas seulement limitée à prendre des vies, elle a fracturé la cellule familiale, causant même le divorce de leurs parents.

« Grandir avec la drépanocytose, c'est grandir avec la peur : la peur d'une crise, la peur de l'hôpital, la peur de ne pas se réveiller demain. » Ce témoignage révèle à quel point la maladie sape non seulement la santé, mais aussi l'épanouissement personnel et les rêves d'avenir. Mechack, qui aspirait à devenir médecin, voit ce rêve brisé par les contraintes

de sa santé fragile, faite de séjours fréquents à l'hôpital et d'interruptions d'études.

Au-delà de la douleur physique, le témoignage souligne une réalité encore plus criante : l'accessibilité aux soins. « Ici, la douleur a un prix. Chaque crise devient une facture, chaque transfusion une discussion, chaque respiration une négociation. On ne nous soigne pas, on nous calcule. » Entre coûts exorbitants, médicaments introuvables ou inaccessibles, et absence de prise en charge garantie, les patients drépanocytaires sont souvent abandonnés à leur sort, aggravés par la stigmatisation sociale. Ils sont parfois surnommés « kufa lobi », c'est-à-dire « ceux qui vont mourir demain », comme si leur destin était déjà scellé.

L'impératif d'action face à une urgence sanitaire silencieuse

Les mots de Mechack résonnent comme un écho de milliers d'autres voix silencieuses à travers le pays. Derrière chaque patient drépanocytaire se cache une famille entière bouleversée, un système de santé dépassé, et une société souvent indifférente. Les chiffres sont alarmants : la RDC figure parmi les pays où le fardeau de la drépanocytose est le plus lourd, avec des taux de mortalité infantile qui demeurent inacceptables en ce XXIe siècle. Chaque jour qui passe sans action concrète, ce sont des vies qui s'éteignent dans l'indifférence.

L'urgence n'est plus à démontrer, elle est à

ré;soudre. Les professionnels de santé qui lisent ces lignes connaissent parfaitement les mécanismes pathophysiologiques de cette maladie. Mais qu'en est-il de notre réponse collective face à cette tragédie silencieuse? Le contraste est saisissant entre nos connaissances scientifiques avancées et l'absence de solutions accessibles pour ceux qui en ont le plus besoin. La tragédie de la drépanocytose en RDC ne réside pas dans l'absence de savoir médical, mais dans le fossé abyssal entre ce savoir et son application sur le terrain. Chaque crise vasculo-occlusive non soulagée, chaque transfusion reportée faute de moyens, chaque diagnostic tardif représente un échec collectif de notre système, une faille dans notre engagement envers les plus vulnérables.

Médecine traditionnelle : une ressource inexplorée au service des patients

C'est dans ce contexte que les initiatives telles que l'atelier sur l'intégration de la médecine traditionnelle dans le CMMAS, récemment organisé, prennent toute leur importance. Face à une médecine moderne souvent coûteuse et inaccessible, cette démarche innovante pourrait permettre d'élargir les options thérapeutiques, réduire les coûts et améliorer la qualité de vie des patients. Les résolutions adoptées lors de ces rencontres doivent impérativement se concrétiser, car chaque jour perdu signifie des vies compromises.

La médecine traditionnelle congolaise recèle

un potentiel thérapeutique considérable, fruit de siècles d'observations et de pratiques empiriques. Des nombreuses études menées par de nombreux chercheurs congolais et africains révèlent que certaines plantes médicinales locales possèdent des propriétés anti-inflammatoires, analgésiques et même potentiellement anti-falciformantes qui pourraient compléter l'arsenal thérapeutique conventionnel. Au-delà de l'effet placebo souvent invoqué pour discréder ces approches, des mécanismes d'action biologiquement plausibles commencent à être élucidés.

L'intégration raisonnée de ces savoirs ancestraux dans notre pratique médicale contemporaine représente non seulement une opportunité thérapeutique, mais aussi un modèle de souveraineté sanitaire. En valorisant les ressources locales et les connaissances endogènes, nous créons les conditions d'une prise en charge plus accessible, culturellement acceptée et potentiellement plus efficace. Cette démarche n'est pas un retour en arrière, mais une avancée vers une médecine véritablement holistique qui reconnaît la diversité des approches thérapeutiques.

Plusieurs expériences pilotes menées dans d'autres régions d'Afrique démontrent la faisabilité et les bénéfices d'une telle intégration. Au Ghana et au Nigeria, des protocoles standardisés incorporant certaines préparations traditionnelles ont montré des résultats encourageants dans la gestion des crises douloureuses et l'amélioration de la qualité de vie des patients drépanocytaires. Ces initiatives ont permis non seulement de réduire les coûts de prise en charge, mais aussi de diminuer la fréquence des hospitalisations et d'améliorer l'observance thérapeutique.

L'impérieuse nécessité d'une réponse sociétale globale

Le témoignage de Mechack nous interpelle au-delà du seul aspect thérapeutique. Il nous invite à repenser profondément notre approche sociétale de la drépanocytose. La stigmatisation dont souffrent les patients est une violence supplémentaire, une douleur invisible mais tout aussi dévastatrice que les crises vaso-occlusives. Comment accepter qu'en 2025, des jeunes soient encore qualifiés de "kufa lobi" en raison d'une maladie génétique dont ils ne sont nullement responsables?

Cette stigmatisation n'est pas qu'une cruauté gratuite, elle a des conséquences tangibles sur l'accès aux soins, l'éducation, l'emploi et en fine sur l'espérance et la qualité de vie. Déconstruire ces préjugés nécessite une action concertée impliquant les médias,

les institutions éducatives, les leaders communautaires et religieux. Le changement de paradigme doit s'opérer à tous les niveaux, depuis les salles de classe jusqu'aux amphithéâtres de médecine, depuis les dispensaires ruraux jusqu'aux ministères.

Les pouvoirs publics doivent impérativement prendre la mesure de l'urgence. Si nous disposons aujourd'hui de protocoles efficaces pour prévenir les complications aiguës et chroniques de la drépanocytose, leur mise en œuvre reste largement théorique pour la majorité des patients. L'inclusion de la drépanocytose dans les programmes nationaux prioritaires, l'allocation de ressources spécifiques, la formation du personnel soignant et la mise en place de filières de soins dédiées sont des mesures qui ne peuvent plus attendre. Les organisations internationales et les partenaires au développement ont également un rôle crucial à jouer. En soutenant la recherche locale, en facilitant les transferts de technologie et en accompagnant le renforcement des capacités nationales, ils peuvent contribuer significativement à transformer le paysage de la prise en charge de la drépanocytose en RDC.

Un appel à l'action immédiate et coordonnée

Le témoignage de Mechack est un appel vibrant à la communauté scientifique, aux décideurs politiques et à la société civile : il est urgent d'agir avec humanité, de créer des ponts entre savoirs ancestraux et innovations médicales, et surtout, de briser les chaînes de la stigmatisation pour permettre aux patients de vivre dignement, avec espoir et dignité. Nous ne pouvons plus nous contenter de discussions théoriques et de résolutions sans lendemain.

L'heure est à l'action concrète, à l'engagement sans faille et à la mobilisation de toutes les forces vives de la nation. Chaque jour de retard se traduit en souffrances évitables, en potentiels gâchés, en vies écourtées. La drépanocytose n'est pas une fatalité, elle est un défi que nous pouvons et devons relever collectivement. En tant que communauté scientifique et médicale, la RDC a la responsabilité morale de transformer les connaissances en actions, les résolutions en réalisations tangibles. Cela implique de sortir des sentiers battus, d'oser l'innovation thérapeutique et organisationnelle, de bâtir des ponts entre différents systèmes de soins et de connaissances. L'intégration de la médecine traditionnelle représente une voie prometteuse, non comme une alternative à la médecine conventionnelle, mais comme son complément naturel, culturellement ancré et économiquement viable.

Les patients comme Mechack et son frère ne demandent pas la charité, ils réclament justice, dignité et reconnaissance. Ils nous rappellent que derrière les publications scientifiques, les statistiques et les politiques de santé se trouvent des êtres humains qui souffrent, espèrent et luttent quotidiennement. Notre réponse à leur appel définira non seulement l'avenir de la prise en charge de la drépanocytose en RDC, mais aussi notre capacité collective à construire un système de santé véritablement inclusif, équitable et humain.

Derrière les chiffres et statistiques, il y a des vies, des familles déchirées, des rêves suspendus. Pour que la drépanocytose ne soit plus un frein à l'épanouissement personnel, ni une condamnation sociale, il est crucial de soutenir, promouvoir et concrétiser ces initiatives novatrices. Le temps des promesses est révolu, celui de l'action est venu. Chaque minute compte, chaque initiative peut sauver des vies. Notre conscience collective ne nous permet plus l'inaction face à cette souffrance évitable. Agissons maintenant, ensemble, pour que les "kufa lobi" deviennent les "ceux qui vont vivre aujourd'hui et demain", une transformation qui est entre nos mains, entre nos décisions, entre nos priorités.

Des solutions innovantes émergent : l'espoir à travers la recherche locale

Au cœur de cette lutte contre la drépanocytose, une lueur d'espoir émerge des laboratoires de l'Université de Kinshasa. Une équipe interdisciplinaire dirigée par le Professeur Pius MPIANA TSHIMANKINDA a développé deux innovations majeures qui pourraient révolutionner la prise en charge de cette maladie : le Drepanoalpha® et le Drepather.

Ces avancées représentent bien plus que de simples solutions thérapeutiques, elles incarnent la possibilité d'un changement de paradigme dans notre approche de la drépanocytose. Le Drepanoalpha®, un alicament novateur à base de plantes alimentaires, représente une avancée significative dans la prise en charge de la drépanocytose. Cette innovation, fruit d'années de recherche minutieuse, incarne parfaitement la symbiose entre médecine traditionnelle et science moderne. Elle offre une réponse accessible et culturellement adaptée aux besoins des patients drépanocytaires. Dans un contexte où chaque jour de souffrance compte, où chaque crise vaso-occlusive représente un risque vital, l'émergence de telles solutions locales revêt un caractère d'urgence absolue.

Le Drepather, quant à lui, est une tisane thérapeutique, développée selon des

protocoles rigoureux, utilisée dans la prise en charge de la drépanocytose et d'autres formes d'anémies, qui illustre parfaitement comment la recherche locale peut transformer des savoirs traditionnels en solutions thérapeutiques standardisées et validées scientifiquement. Pour les milliers de patients qui luttent quotidiennement contre l'anémie chronique, cette innovation représente un espoir tangible d'amélioration de leur qualité de vie.

Ces développements s'inscrivent dans la vision plus large de Research for Sustainable Development (RESUD), dont l'approche holistique transcende la simple recherche scientifique. Basée au Local B38 de la Faculté des sciences et technologies de l'UNIKIN, cette organisation incarne l'excellence de la recherche congolaise mise au service des plus vulnérables. Sa mission, qui vise à « promouvoir la science pour la satisfaction des besoins essentiels de l'homme tout en préservant la nature pour les générations futures », prend une résonance particulière

dans le contexte de la drépanocytose.

L'impact potentiel de ces innovations ne peut être sous-estimé. Pour des familles comme celle de Mechack, qui jonglent quotidiennement entre les coûts exorbitants des traitements conventionnels et la nécessité de survivre, ces solutions locales représentent une lueur d'espérance concrète. Elles démontrent qu'il est possible de développer des traitements efficaces, accessibles et culturellement adaptés, sans compromettre la rigueur scientifique.

Ces avancées soulignent également l'urgence de soutenir et d'amplifier la recherche locale. Chaque jour de retard dans le déploiement de ces solutions représente des opportunités manquées de soulager la souffrance, de prévenir des complications, de sauver des vies. Les décideurs politiques, les institutions sanitaires et les partenaires au développement doivent saisir cette opportunité d'investir dans ces innovations prometteuses. La validation et la diffusion

de ces traitements pourraient transformer radicalement le paysage de la prise en charge de la drépanocytose en RDC. Au-delà de leur impact thérapeutique direct, elles représentent un modèle de développement durable en santé : des solutions locales, accessibles, écologiquement responsables et économiquement viables. Elles démontrent que la RDC possède non seulement les ressources naturelles, mais aussi l'expertise scientifique nécessaire pour répondre à ses défis sanitaires.

Le temps presse. Pendant que les congolais débattent, des patients comme Mechack et son frère continuent de souffrir, des familles s'épuisent financièrement et émotionnellement, des vies prometteuses sont brisées prématurément. Ces innovations représentent une opportunité concrète d'agir, de transformer l'espérance en réalité, de faire la différence entre la vie et la mort pour des milliers de patients.

Plamédie NTEL A NSONA Assistante/UNIKIN

Lu pour vous

Daniel Bumba mobilise 3000 agents pour combattre les embouteillages à Kinshasa

Le Gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Daniel Bumba, a mobilisé le lundi 26 janvier 2026, trois mille agents issus notamment de la Police nationale congolaise (PNC), de la division urbaine de transports, de la brigade spéciale de protection de l'environnement, ainsi que de la régie des fourrières et du contrôle.

Ces agents sont déployés sur 60 carrefours et les axes routiers sensibles de la capitale, pour lutter contre les embouteillages, et protéger la vie des usagers.

Ils ont pour mission de respecter la loi et les règlements, de fluidifier la circulation et de protéger la vie des usagers. Désormais, le respect du code de la route n'est plus une option, mais une obligation », a déclaré l'autorité provinciale.

Contrôles obligatoires

Depuis le 26 janvier 2026, des contrôles systématiques du permis de conduire, du contrôle technique, de la vignette, de l'autorisation de transport, de l'assurance et du respect de la grille tarifaire des transports en commun sont effectués. Les contrevenants ont été exposés à des amendes, à l'immobilisation et à la mise en fourrière de leurs véhicules.



Horaires pour les poids lourds

Selon le Patron de la ville de Kinshasa, les camions de 20 tonnes et plus, ainsi que les véhicules de livraison, circulent selon des horaires réglementés : de 22h à 5h les lundi, mardi et mercredi. Circulation libre les autres jours, mais uniquement de 22h à 5h pour l'accès au centre-ville.

Les stationnements anarchiques sur la voie publique sont strictement interdits. Motos-taxis et marchés pirates.

Les motos-taxis et tricycles restent interdits sur la route nationale N°1 aux mêmes horaires, tout comme les marchés pirates le long des artères principales.

Ces mesures visent à protéger la population, non à la sanctionner. « La discipline routière sauve des vies, fait gagner du temps et fait progresser Kinshasa », a conclu Daniel Bumba, appelant à un succès collectif par le civisme.

Radio Okapi et Christian MAZONO/CSN

CENTRES ET INSTITUTS DE RECHERCHE DU SECTEUR PUBLIC EN R.D CONGO

IRSS (Institut de Recherche en Science de la Santé)

Objectif : Améliorer l'état de santé de la population par des recherches dans les domaines : pharmaceutique, médical, anthropologique, psychologique ou socioculturel.

Adresse : 9, Av. Lukusa C/Gombe; E-mail: dnyembo@gmail.com; Tel: 0824580211

CRSAT (Centre de Recherche en Sciences Appliquées et Technologiques)

Objectif: Mettre au point des matériaux , des appareils , des méthodes ou procédés en vue de trouver des solutions aux problèmes urgents de la population dans divers domaines de l'habitat, du développement rural ainsi qu'à ceux liés à la modernisation de la société.

Adresse : 106, Blvd du 30 Juin, C/Gombe; E-mail: Jeannoelmputu@gmail.com; Tel: 0821138261

CRESH (Centre de Recherche en Sciences Humaines)

Objectif: Assurer la promotion humaine des congolais par l'étude de ses dimensions sociales, économique et politiques tendant à déceler les facteurs qui influencent positivement ou négativement sur son développement.

Adresse :33,Av.comité urbain C/ Gombe; E-mail: mingashang@yahoo.fr; Tel: 0819377821

CREM (Centre de Recherche en Enseignement de la Mathématique)

Objectif: Effectuer des recherches dans le domaine de l'enseignement des Mathématiques en vue d'améliorer la qualité.

Adresse :84 , Av. des Ambassadeurs C/ Gombe; E-mail: mabelamatendorostin@gmail.com; Tel: 0815031877

CRG (Centre de Recherche en Géophysique)

Objectif: Mettre à la disposition du pays un réseau national d'observation de géophysique, pour l'étude globale de comportement interne du globe terrestre en RDC.

Adresse : 44, Av. de la démocratie, C/ Gombe(enceinte du CRGM); E-mail: tondoz@gmail.com; Tel: 0854426228

INADEP (Institut Africain d'Etudes Prospectives)

Objectif: Effectuer des réflexions anticipatives afin de proposer des solutions aux crises et aux problèmes liés à l'évolution des sociétés africaines

Adresse : Av. Cardinal Malula, C/Lemba; E-mail: migtarcibangu@yahoo.fr; Tel: 0996658741

CRMD (Centre de Recherche Multidisciplinaire de Développement/Matadi)

Objectif: Mener des recherches opérationnelles dans le kongo central dans le domaine de la linguistique appliquée des cultures africaines et des sciences appliquées

Adresse :Hôtel de la porte Matadi; E-mail: Mwanzanicolas5@gmail.com; Tel: 0815037949

CNPRI (Comité National de Protection contre les Rayonnements Ionisants)

Objectif: Règlementer, contrôler à travers des inspections ; autoriser la possession, l'emploi et le déplacement des matières nucléaires et radioactives ainsi que appliquer les mesures de coercition, le cas échéant. C'est l'Autorité de régulation dans le domaine de l'utilisation des matières nucléaires et radioactives.

Adresse: 4675, Av. Colonel Ebeya, Immeuble Quitus 2ème niveau; Email: Flory1963@gmail.com; Tel: 0816684665

CGEA (Commissariat Général à l'Energie Atomique)

Objectif: Effectuer, promouvoir et coordonner la Recherche Scientifique et technique dans divers de la science et de l'industrie, intéressant l'utilisation de l'énergie atomique et la recherche spatiale.

Adresse: Enceinte de l'UNIKIN; E-mail: Steve.muanza.kamunga@gmail.com; Tel: 0808643248

IGC (Institut Géographique du Congo)

Objectif: Production de la carte de base de la RDC à l'échelle de 1/50.000 et ses dérivées.

Adresse: 106, Blvd du 30 Juin, C/Gombe; E-mail: Fidele.balibuno@unikin.accd; Tel: 0974449240

CRGM (Centre de Recherche Géologique et Minière)

Objectif: Effectuer des Etudes et Analyses permettant une meilleure connaissance du sol et sous-sol du territoire national

Adresse: 44, Av. de la démocratie, C/Gombe; E-mail: rolandkakule@gmail.com; Tel: 0851506161

INERA (Institut National pour l'Etude et la Recherche Agronomique)

Objectif: Promouvoir le développement de l'agriculture au Congo. Maintenir des variétés, essais multi- locaux, et ses paysans, gestion et conservation du gémoplasme. Mettre en marche un programme suivi et évaluation des activités de recherche. Vulgariser les nouvelles variétés. Redonner à la direction technique en gestion une valeur traduisant bien sa raison d'être en vue d'une production de semences de base et de prébase associe. Reprendre la publication de la revue agricole pour diffuser les résultats de recherches.

Adresse: 13, Av. des Cliniques, BP .2037 KINSHASA , C/Gombe; E-mail: domikankonde@yahoo.fr; Tel: 0818248620

CRLCA (Centre de Recherche en Langue et Culture Africaine)

Objectif: Coordonner et réaliser tous les projets de recherche concernant des langues et cultures africaines.

Adresse: 53 C, Av. Makiso, Blvd du 30 Juin, Kisangani/ Tshopo. Tel: 0851934320

CRAA (Centre de Recherche Agro-Alimentaire/Lubumbashi)

Objectif: Identifier les procédés de transformation, de conservation des produits agricoles locaux de base. Améliorer la qualité des aliments importés ou fabriqués localement par l'application des normes approuvées et un contrôle de qualité. Aider le développement technologique de l'agro-industrie existante en leur apportant dans la mesure du possible une assistance technique.

Adresse: 1, Av.President ILEO, Q/CRAA, C/Lubumbashi; E-mail: Julesnkulu@gmail.com; Tel: 0997131002

CRSS (Centre de Recherche en Science Sociales / Bandunduville)

Objectif: Faire des recherches scientifiques concrètes sur les grands problèmes socio-économiques et culturels. Promouvoir un développement durable aquatique.

Adresse: 29, Av. de la mission, Q/Salongo, C/Basoko. BANDUNDUVILLE, BP. 223 ; E-mail: akuzituka@gmail.com; Tel: 0815898971

CREF (Centre de Recherche en Ecologie Forestière /Mabali)

Objectif: Recherche Scientifique sur les plantes, les espèces aquatiques et les espèces Animals.

Adresse: D.S/MBANDAKA/PROVINCE DE L'EQUATEUR; E-mail: bosomboependi2@gmail.com; Tel: 0825241704

CRMN (Centre de Recherche sur les Maladies Nutritionnelles/Gemena)

Objectif: Recherche sur les maladies liées à la malnutrition telles que les maladies appartenant en isolants certains molécules, le cas SYZYGIUM GUINESIÉ pour combattre les levures amibiennes et la diarrhée du Sud Ubangi.

Adresse: Mobutu n° 220/A. GEMENA/ PROVINCE DU SUD- UBANGI; E-mail: cherusangi@yahoo.fr; 0992416091

CRSN (Centre de Recherche en Sciences Naturelles /Lwiro)

Objectif: Effectuer, promouvoir et coordonner Les recherches dans Les domaines de la science, de la technonogie et de l'industrie sur toute l'étendue de la RDC

Adresse: LWIRO , TERRITOIRE DE KABARE/SUD KIVU; E-mail: robert.kasisi@umontreal.com; Tel: 0996806699.

CRMD (Centre de Recherche Multidisciplinaire de Développement/ Bunia)

objectif: Mener des recherches opérationnelles dans la partie Nord-Est de la RDC dans le domaine de la linguistique appliquées, des cultures africaines et des sciences appliquées-Etude de la nature, faune, flore et protection des espèces en voie de disparition

Adresse: BUNIA/ITURI; E-mail: Kermwathomas@gmail.com; Tel: 0997717070.

CRH (Centre de Recherche en Hydrobiologie à Uvira)

objectif: Assurer la programmation, la coordination et le suivie des activités de recherche hydrobiologie, limnologique et de la pêche dans tous les écosystèmes.

Adresse: 115, AV. du Congo, Q/Kimanga, C/Kalundu, UVIRA / SUD KIVU; E-mail: bidamkuhoza@gmail.com; Tel: 0997716307.

CoE/CBRN (Centre d'Excellence Chimique, Biologique, Radiologique et Nucléaire)

Objectif: Contribuer à l'atténuation des risques chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires.

Adresse: 106, Blvd du 30 Juin, C/Gombe; E-mail: coe.cbrn.rdc@gmail.com ; Tel: +243 817742543

OVG (Observatoire Volcanologique de Goma)

Objectif: Prévention des risques volcaniques par la surveillance des Volcans et du Lac Kivu ; Gestion des risques naturels; Recherche scientifique.

Adresse:142, Avenue Du Rond Point ; Quartier Les Volcans ; Commune de Goma ; Ville de Goma ; Nord-Kivu ; E-mail: mavotulu@gmail.com; Tel: 0998584734

CREE (Centre de Recherche en Eau et Environnement)

Objectif: Servir d'un lieu de formation et de recherche axée sur la maîtrise de la gestion de l'eau et de l'environnement. Proposer des solutions relatives aux problèmes qui pourraient surgir autour de l'eau. Créer un réseau national des scientifiques et chercheurs congolais pour analyser et diffuser les informations sur l'impact de changement climatique en RDC. Promouvoir l'éducation et le droit à l'environnement

Adresse: 44, Comité Urbain C/ GOMBE; E-mail: ngelipatience@gmail.com; Tel: 0818105625.

CRSARP (Centre de Recherche de Sélection, d'Adaptation des Ruminants et Porcins)

Objectif: Mener des études et recherches dans le domaine de l'élevage des ruminants et porcins.

Adresse: 45, Av. Lumumba, Q/de la gare, LUPUTA/ KASAI-ORIENTAL; E-mail: tshamalagabrie@gmail.com; Tel: 0851817370

CNT (Centre National de Télédétection)

Objectif: Recherche dans la Télédétection.

Adresse: PLACE ROYAL IMMEUBLE KASAI; E-mail: davidngindub@gmail.com; Tel: 0815103502.

CNRSBD (Centre National de Recherche en Science Buccodentaire)

Objectif: Mener des études et Recherches dans le domaine de la santé Buccodentaire.

Adresse: 13, 10ème Rue, Quartier Industriel, C/Limete; E-mail: Cnrsbd.rdc@gmail.com; Tel: 0822244152; 0811835159; 0840922982

ACCOS (Académie Congolaise des Sciences)

Objectif: Promotion et Rayonnement de la Science, de la Technologie, des Arts et lettres. Accompagnement des initiatives inventées.

Adresse: Faculté des sciences/ UNIKIN local 28; E-mail: jjmuyembet@gmail.com; Tel: 0813330242

CRIPM (Centre de Recherche Interdisciplinaire Pédagogique de Matadi)

Objectif:--Science de l'information.

Adresse: Les Bâtiments de l'institut supérieur pédagogique de Matadi; Tel: 0896501462



REVUE CONGOLAISE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES

Éditée par le Conseil Scientifique National
Ministère de La Recherche Scientifique et
Innovation Technologique
République Démocratique du Congo

ISSN (Online): 2959-202X ISSN Print): 2960-2629 DOI: 10.59228 rcst

www.cnsrdc.net

Notre revue est indexée dans les plateformes suivantes:



Conditions d'abonnement

Ordinaire : 15\$
Soutien : 30\$
Honneur : 50\$

Le Conseil Scientifique National (CSN) est l'organe unique de contrôle et de décision de l'ensemble des Centres et Instituts de Recherche en RD Congo.

Conformément à l'article 24 de l'Ordonnance-loi n°82-040 du 5 novembre 1982 portant organisation de la Recherche Scientifique et technique, le Conseil Scientifique National est chargé de (d') :

1. délibérer des orientations et priorités des plans et programmes de recherches scientifiques et technologiques à effectuer dans le pays ;
2. délibérer sur l'allocation des ressources consacrées par le budget de l'Etat aux activités scientifiques et technologiques ;
3. contrôler la gestion financière des Centres et Instituts de Recherche ;
4. approuver le budget des Instituts et Centres de Recherche et la présente avec avis du Ministre de la Recherche Scientifique ;
5. approuver le règlement organique des Instituts et Centres de Recherche ;
6. proposer au Ministre de la Recherche Scientifique la nomination et la promotion du personnel scientifique ou du personnel administratif de commandement.

Pour les annonces et les partenariats nous contacter

Imprimé le 30 Janv. 2026



Boulevard du 30 juin, Place « Royal », Immeuble Kasaï, 2ème Niveau aile Gauche, Commune de la Gombe



Site Web : www.cnsrdc.net Email: contact@cnsrdc.net N°Tél: +243 81 87 96 646; +243 89 85 32 086